



## ASSOCIATION PORT THOMAS PLAISANCE 35

### OBJET : Assemblée Générale annuelle 2019

Nous vous convions à la réunion annuelle de l'association qui aura lieu le :

**Samedi 16 mars 2019 à 18h00**

À la Salle A. LEFOLL à St-Lunaire.

Cette réunion a pour but de présenter le rapport annuel d'activité de l'association.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Présentation des activités et du rapport financier de l'année 2018
- Présentation des activités 2018 et du prévisionnel comptable 2019
- Rappels divers
- Renouvellement d'1/3 des membres du bureau
- Questions diverses

Nous vous demandons de confirmer votre présence à cette réunion auprès du secrétaire par mail ([jfscn.35@wanadoo.fr](mailto:jfscn.35@wanadoo.fr) ou [aptp35@gmail.com](mailto:aptp35@gmail.com)) avant le 1<sup>er</sup> mars 2019. *De même en cas de candidature pour devenir membre du bureau.*

**NB :**

- *prévoir un chèque pour le paiement de la cotisation annuelle (20€, ordre APTP35).*
- *prévoir un chèque pour le paiement de la redevance mairie (82€ ou 164€, ordre TRESOR PUBLIC) **accompagné de la copie de l'attestation d'assurance** en cours de validité pour la période couvrant la saison (avril à octobre) et copie carte navigation du bateau si celui-ci a changé. LE CHEQUE NE SERA PAS PRIS EN CAS D'ABSENCE DE LA COPIE D'ASSURANCE.*
- *Un formulaire de vote par procuration est joint à ce courrier. En cas d'absence à l'AG, veuillez retourner cet exemplaire rempli et signé à l'association avant le 1er mars 2019 au plus tard.*

Bien cordialement,  
A bientôt,

À St Lunaire, le 1er février 2019  
Le secrétaire



# Association Port Thomas Plaisance 35

## Vote par procuration

### AG 2019

Je soussigné,

Déclare ne pas pouvoir être présent lors de l'assemblée générale du 16/03/2019

Et donne procuration pour voter lors des délibérations et du renouvellement des membres du bureau

À :

M ou Mme ...

Fait à

Le / / ...

Signature :

Nb : la procuration est à envoyer au bureau de l'association 10 jours avant la date de l'AG.

Aucun membre ne peut posséder plus de deux procurations.

Localisation de la salle A. LEFOLL :

